



Séminaire d'information du SPC

VALTRALOC

Valorisation des espaces routiers
en traversées de localités

Haute école d'ingénierie et d'architecture
Fribourg, le 26 novembre 2018

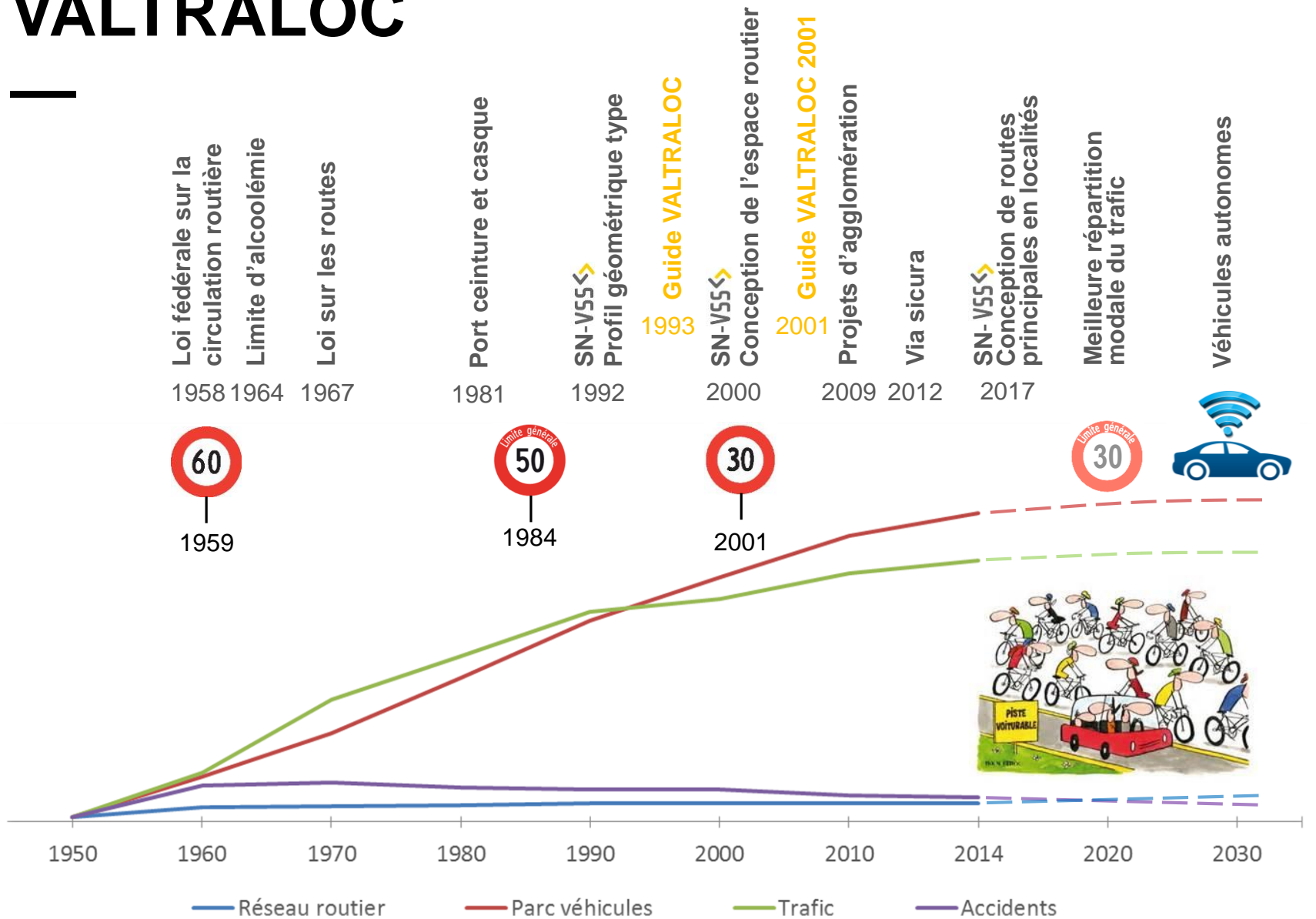
VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC

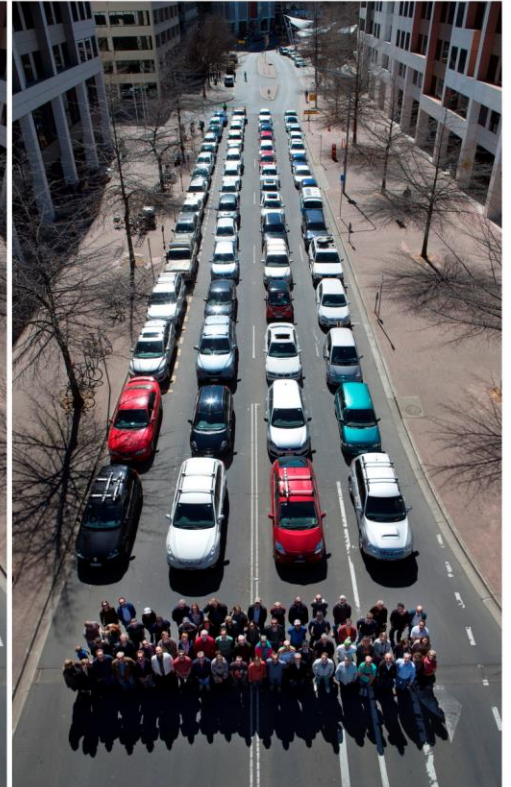
Contexte

En localité, la route devient rue, un espace restreint à usage multiple qui nécessite un partage adéquat des aires de circulation en fonction des contraintes locales et des conditions de circulation.

Entre les intérêts légitimes mais antagonistes des riverains et des usagers, un équilibre est nécessaire.

En valorisant les espaces routiers et en modérant la circulation, on favorise la mobilité et la sécurité de tous les usagers sans péjorer la capacité et la viabilité routière.

VALTRALOC



VALTRALOC

Bases légales

Les mesures de modération du trafic sont de la compétence des cantons. A Fribourg, elles sont traitées à travers les dispositions de la loi sur les routes ...

- > **Art. 21a Mesures de modération du trafic ou de la vitesse**
- > **Art. 50a Travaux et installations de caractère édilitaire**

... et de son règlement d'exécution

- > **Art. 31 Mesures de modération du trafic (art. 21a LR)**
- > **Art. 68 Dérogations (art. 93 à 114 LR)**

VALTRALOC

Instruments de planification

La politique cantonale en matière d'aménagement des traversées de localités est fixée par le plan directeur cantonal et le plan cantonal des transports, avec les objectifs suivants :

- > Accroître la sécurité des usagers de la rue en diminuant les risques et les conséquences des accidents.
- > Réduire les nuisances du trafic automobile, notamment le bruit et la pollution de l'air.
- > Revaloriser la fonction sociale des espaces publics.
- > Améliorer la qualité de l'espace public.
- > Ménager l'aspect des sites relevé à l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) dans une mesure adaptée à l'importance du site (nationale, régionale, locale).
- > Concilier la fonction de circulation avec la fonction sociale de l'espace rue.
- > Encourager l'aménagement de traversées de localités sur les routes cantonales et les routes communales.

VALTRALOC

Démarche

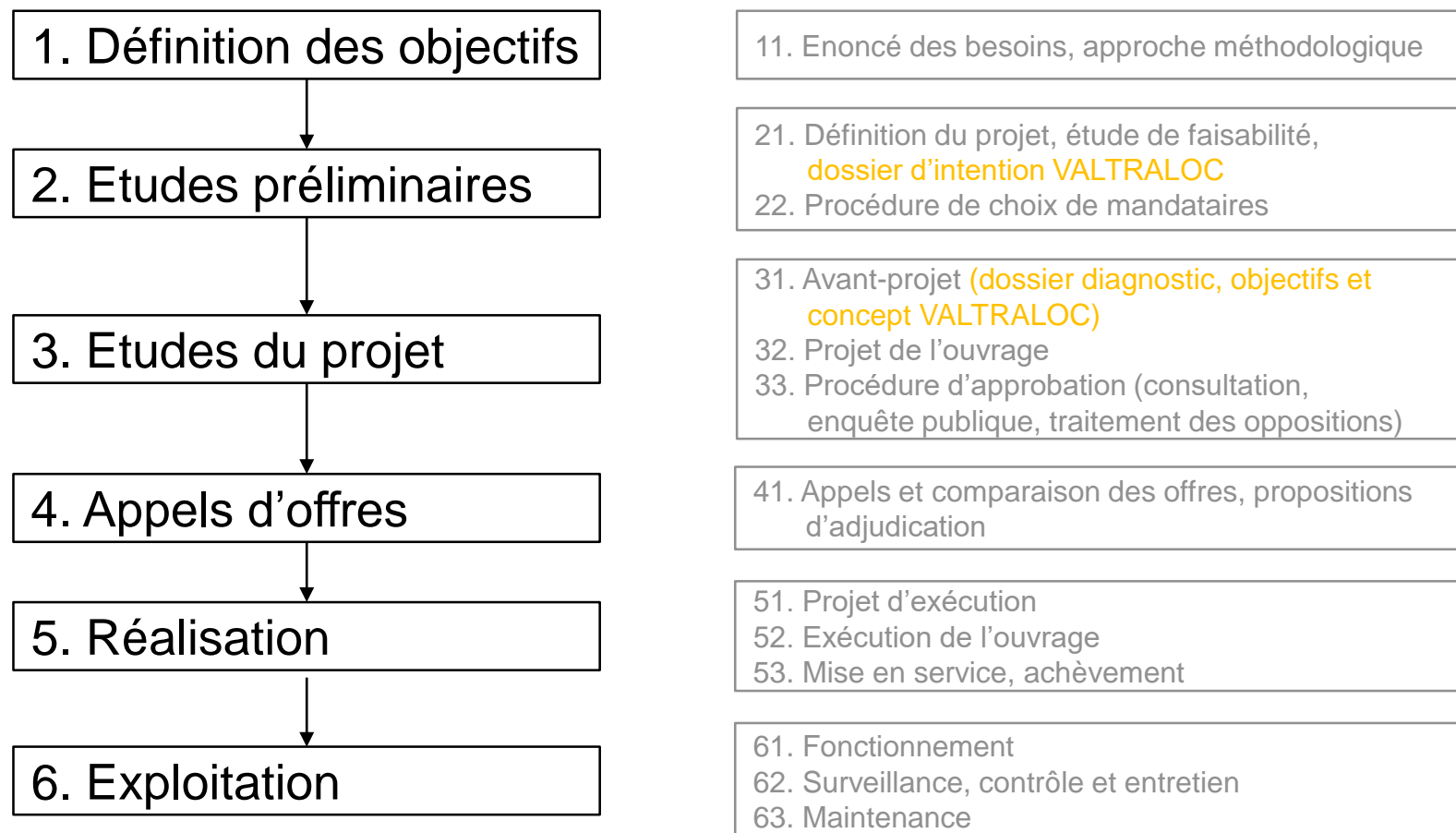
Le déroulement d'un projet VALTRALOC suit les phases d'élaboration d'un projet routier. Le concept est développé au stade des études préliminaires par un urbaniste ou un ingénieur en transports sous la forme d'un dossier d'intention, puis d'un dossier diagnostic, objectifs et concept.

A partir d'un investissement modeste, le **dossier d'intention** permet aux autorités communales de cerner le contexte du projet et de décider de la suite à lui donner.

Le **dossier diagnostic, objectifs et concept** permet d'affiner le projet, d'estimer son coût et d'informer la population. A partir de cette étape, qui dans certain cas atteint le stade de l'avant-projet, il est conseillé de soumettre le projet à l'assemblée communale.

VALTRALOC

Déroulement d'un projet routier



VALTRALOC

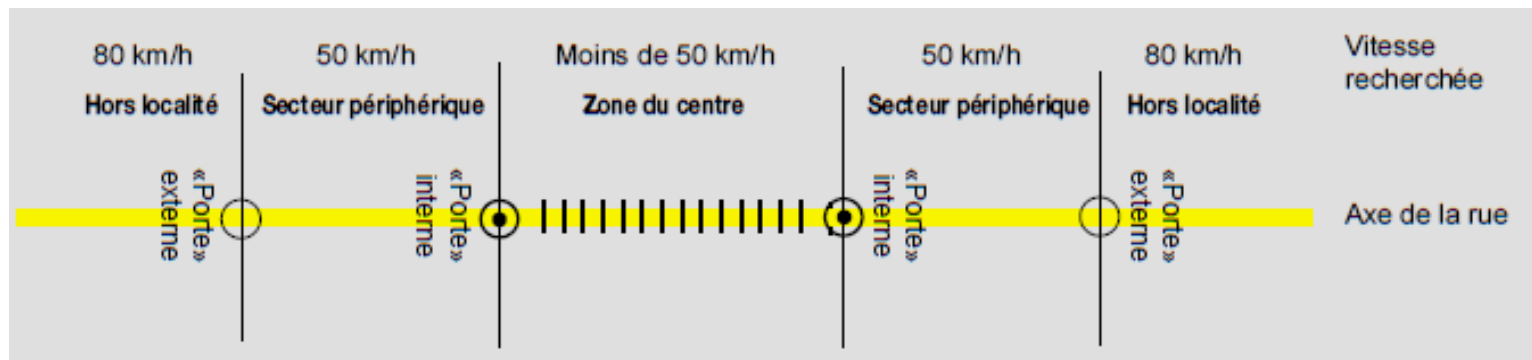
Composants

Par définition, un projet VALTRALOC associe deux groupes de composants :

- > Les composants urbanistiques qui valorisent l'espace public en renforçant le caractère du site.
- > Les composants techniques, au niveau de la géométrie et de l'équipement routier, qui contribuent à maintenir l'attention des automobilistes.

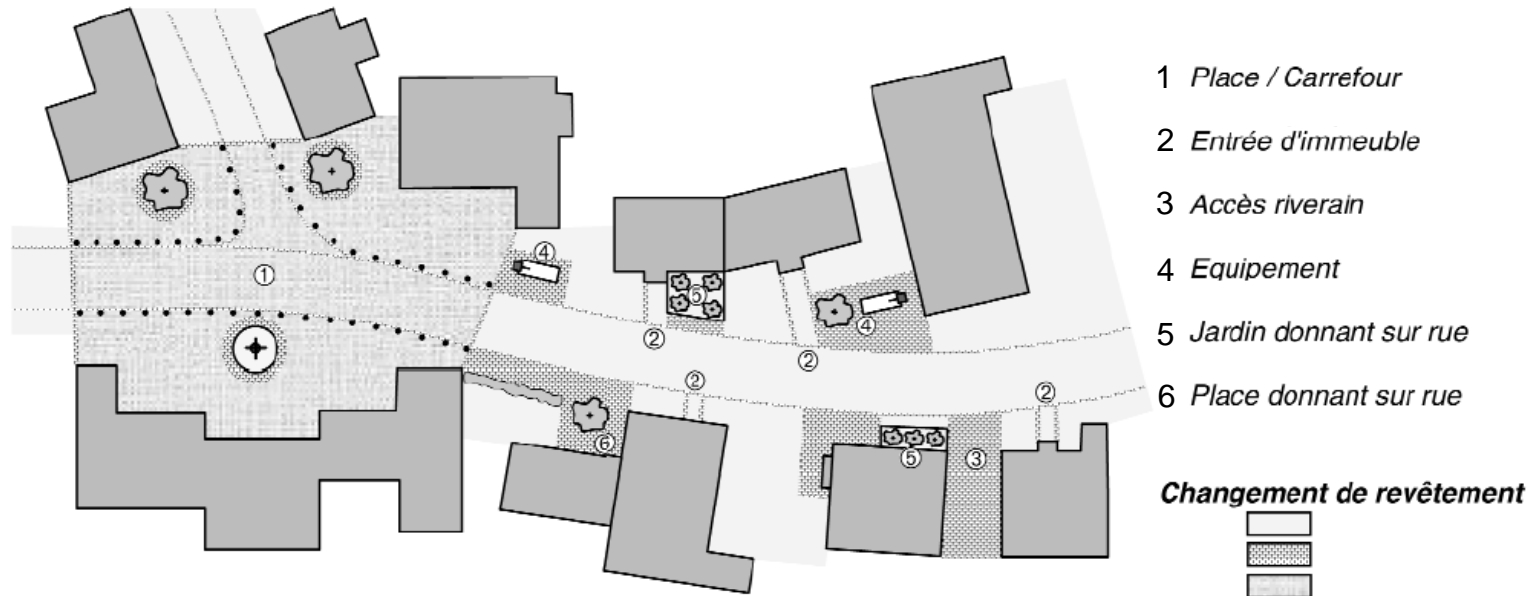
VALTRALOC

Les séquences d'aménagement



VALTRALOC

Le patrimoine bâti et ses prolongements



VALTRALOC

Réalisations

Quelques exemples concrets avant et après réalisation :

- > au Mouret,
- > à Montbovon,
- > à Gurmels,
- > à Fétigny,
- > sur la Bahnhofstrasse de Laufen (BE).

VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



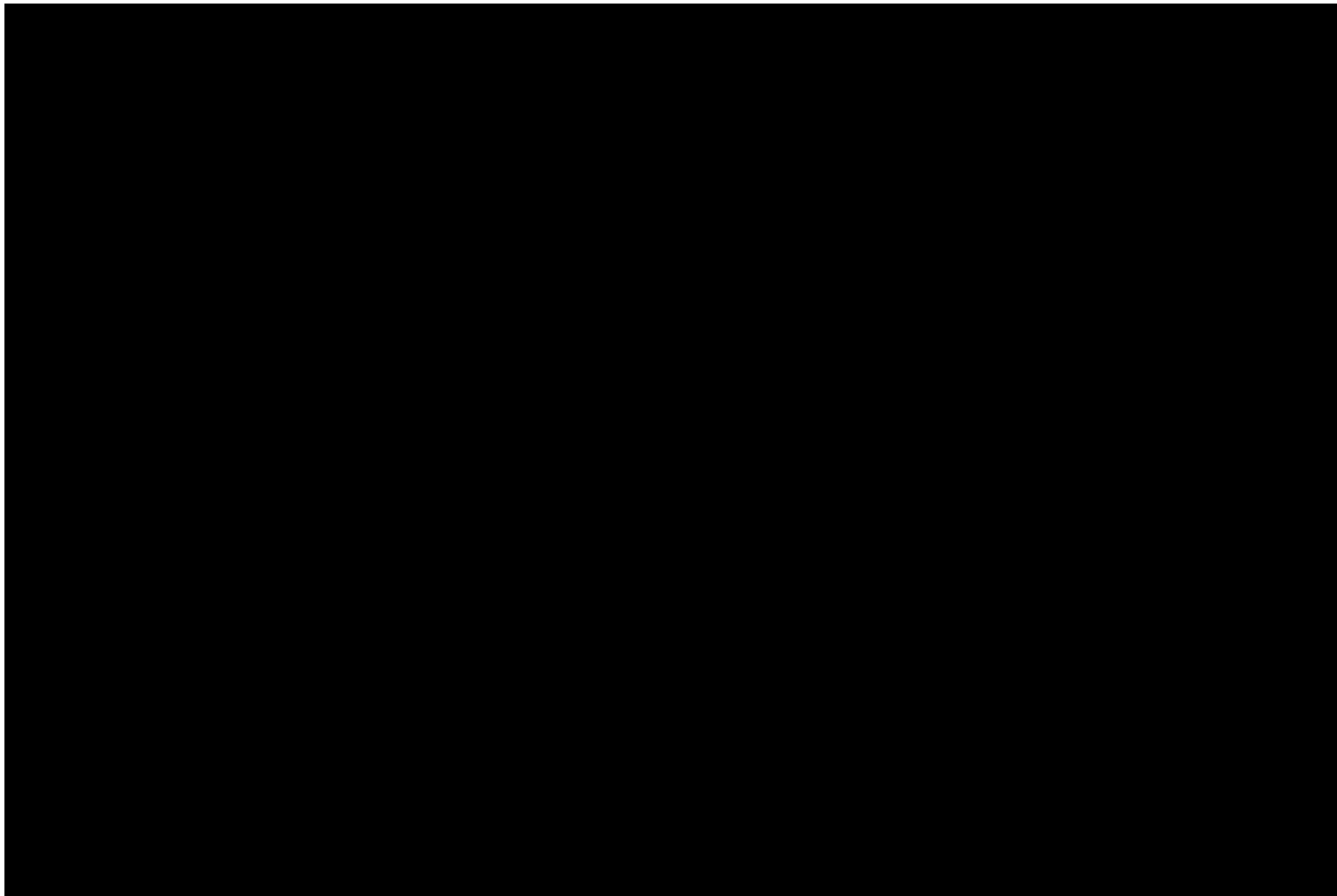
VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC



VALTRALOC

Intérêts socio-économiques

Les aménagements VALTRALOC présentent dans la plupart des cas des réductions significatives de 3 à 5 km/h des vitesses moyennes et de 25 à 50% du nombre d'accident.

Les coûts sociaux des accidents (frais médicaux, dommages matériels, pertes de revenus, frais de police et de justice) sont très élevés (milliers à dizaines de milliers de francs pour des dégâts matériels, dizaines à centaine de milliers de francs pour des blessés et millions de francs pour des tués).

En comparant, la réduction des coûts sociaux offerte par le gain de sécurité des aménagements VALTRALOC à leurs coûts d'investissement, on constate que ces derniers sont généralement très vite amortis pour la collectivité.

VALTRALOC

Merci pour votre attention !

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions **DAEC**

Service des ponts et chaussées **SPC**

Bureau VALTRALOC

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

+41 26 305 36 44 - valtraloc@fr.ch - www.fr.ch/spc

Sources : OFROU – OFS – VSS – ATE – bpa – Cerema – EPFL – Rue de l'avenir – Verkehrsteiner – Australian Cycling Promotion Foundation – Un espace public pour tous – Reconquérir les rues – Mix&Remix